

PROFIL DE POSTE

PSYCHOLOGUE 30% CRCRC-Centre Référent Conjoint de Réhabilitation

CTION/SITE: GABRIEL MONTPIED

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE / HOPITAL DE JOUR ADULTES B

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Psychologue Quotité de travail : 30%

Praticien responsable de pôle : Dr FENEON

Chef de service : Pr LLORCA

Praticien responsable d'unité : Dr CHEREAU

Directrice des soins : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : Mme BERLANDI

Cadre de santé : Mme GUITTARD

PRESENTATION DU POLE

Le service de psychiatrie adulte B est regroupé dans le bâtiment B de psychiatrie situé sur le site Gabriel Montpied. Il est composé de

3 unités d'hospitalisation complète

- 3 hôpitaux de jour et d'un centre référent conjoint de réhabilitation conjoint avec le CH Ste Marie
- 1 unités de consultation générale, de 4 centres experts et d'1 centre de référence
- 1 CMP (centre médico-psychologique) situé à Cournon

Le centre référent de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive (**CRCR**) labélisé par l'ARS fin mars 2018 associe le service de psychiatrie du Pr Llorca du CHU et le Centre hospitalier Sainte Marie de Clermont-Ferrand.

Il a 4 missions : le soin, la formation, le réseau et la recherche.

A travers cet aspect fondamental de la pluridisciplinarité, il offre la création d'un espace d'articulation entre les secteurs sanitaire, social et médico-social de l'ensemble des partenaires du territoire ex Auvergne à travers une logique uniquement centrée sur la personne et non sur la maladie.

Pour les soins, la prise en charge en réhabilitation est basée sur une évaluation pluridisciplinaire, des besoins et des souhaits des personnes vivant avec des troubles psychiques chroniques avec pour objectif de concourir à leurs rétablissements.

Cet accompagnement s'appuie sur différents outils de réhabilitation proposés par des équipes formées : Les thérapies cognitivo comportementales (TCC), la remédiation cognitive (programme individuel et de groupe), l'entraînement des compétences sociales (EHS), l'éducation thérapeutique (programmes d'Education thérapeutique validés via l'ARS), le soutien des familles (Profamille, PEF,

BREF), l'aide au logement et au travail (job coaching). Le parcours de réhabilitation est coordonné par un Infirmier référent de parcours.

La mission formation réalisée par le centre référent repose sur l'intervention des professionnels du centre référent auprès d'équipes soignantes pour former à la réhabilitation et aux outils de réhabilitation sur l'ex-territoire Auvergne.

Les professionnels du centre référent participent activement à la recherche, coordonnée par le Centre Ressource Régional (Lyon).

1. FONCTIONS ET ACTIVITES

• Fonction conforme aux textes régissant la profession de psychologue

Evaluation et suivi

- Informer les patients sur les dimensions cognitives évaluées dans le cadre du centre référent
- Evaluer les fonctions cognitives et les capacités fonctionnelles des usagers reçus dans le cadre du centre référent.
- Confronter et mettre en complémentarité l'évaluation neuropsychologique avec les évaluations de l'équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière, ergothérapeute, psychologue) dans une étroite collaboration
- Participer aux différentes réunions proposées par le centre référent (réunions : clinique, réseau, formation et recherche).
- Collaborer à l'écriture du projet de soin individualisé pour chaque patient
- Etablir un plan d'aide avec le patient en tenant compte de ses capacités, demandes et en accord avec le bilan de l'équipe
- Proposer des orientations vers d'autres professionnels ou institutions
- Evaluer avec le patient l'impact et/ou le résultat des démarches et actions menées.

Soins de réhabilitation

- Préparer et animer des ateliers individuels ou collectifs de réhabilitation
- Travailler étroitement avec l'Infirmier référent de parcours

Recherche en soins de réhabilitation

- Participer aux travaux de recherche du centre référent.
- Participer à l'élaboration d'outils de stratégies innovantes dans le champ de la réhabilitation (éducation thérapeutique, remédiation cognitive...)
- Participer aux formations et congrès permettant le maintien et la mise à jour de son propre niveau de compétences.

Formation

 Co-Animer des formations dans le champ de la réhabilitation, particulièrement sur la dimension cognitive

2. CAPACITES REQUISES

Le (la) psychologue devra être capable de :

- Avoir de bonnes connaissances en psychiatrie.
- Avoir le sens du travail en équipe.
- Avoir une bonne maitrise des tests neuropsychologiques: Questionnaire de latéralité (Edinburgh), TAP, California Verbal Learning Test (I et II), Trail Making Test A & B, WAIS-III, CPT-IP, Test des 6 éléments, f-NART, Test des Portes, Fluence verbale....
- Avoir une formation en psychothérapie.
- Avoir une formation en éducation thérapeutique.
- Avoir une expérience d'animation de groupes
- Posséder des connaissances en informatique.
- Faire preuve d'organisation, d'autonomie et de mobilité

3. EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Avoir exercé comme psychologue dans une unité de psychiatrie
- Etre titulaire du permis de conduire
- Flexibilité des horaires
- Repos : week-ends et jours fériés
- Congés en concertation avec ses collègues
- La durée d'affectation est contractuelle pour une période de 3 ans, et le projet professionnel réévalué lors de l'entretien annuel.

Ce profil de poste reste évolutif en fonction du devenir du centre référent conjoint de réhabilitation et de l'organisation du service